

*Innovation sociale et innovation théorique : le cas de la recherche en relations industrielles
par rapport à l'étude de la syndicalisation des Centres de la petite enfance*

Par

Guy Bellemare, Ph.D., Département de relations industrielles, Université du Québec en
Outaouais

Louise Briand, Ph.D., Département de sciences comptables, Université du Québec en
Outaouais

Chercheurs au Centre de recherche sur les innovations sociales (CRISES) et CEREST

PLAN

Partie I. La crise des RI

Partie II. Des transformations empiriques justifiant de poser la question des frontières des relations industrielles

Partie III. Logique d'ensemble des théories de la structuration et de la modernité avancée

Partie IV. Région et régionalisation en RI et autres concepts structurationnistes

Partie V. Méthodologie et modèle d'analyse

Partie VI. Application de ces notions au cas de la syndicalisation des CPE au Québec

Conclusion

Partie I. Crise des RI

a) **Kaufman** (2004) : Domaine en crise aux ÉU

- Pas de théories autonomes
- Pas d'interdisciplinarité et fuite dans la statistique : *Let the numbers tell the story*
- Rétrécissement de l'objet d'étude sur la CC et le syndicalisme

b) **Hyman** (2004)

- Ethnocentrisme des théories en RI
- Biais positiviste ou néo-positiviste
- Variétés de capitalismes à considérer

Crise des RI (suite)

L'analyse statique

Le **SRI** (version abrégée)

-3 contextes : économique, politique et légal; qui déterminent les comportements de 3 acteurs (agences gouvernementales, syndicats, employeurs) et expliquent la formation et l'évolution des règles, dont principalement le contenu des conventions collectives

- Boucle de rétroaction

Un début d'analyse dynamique: l'analyse stratégique

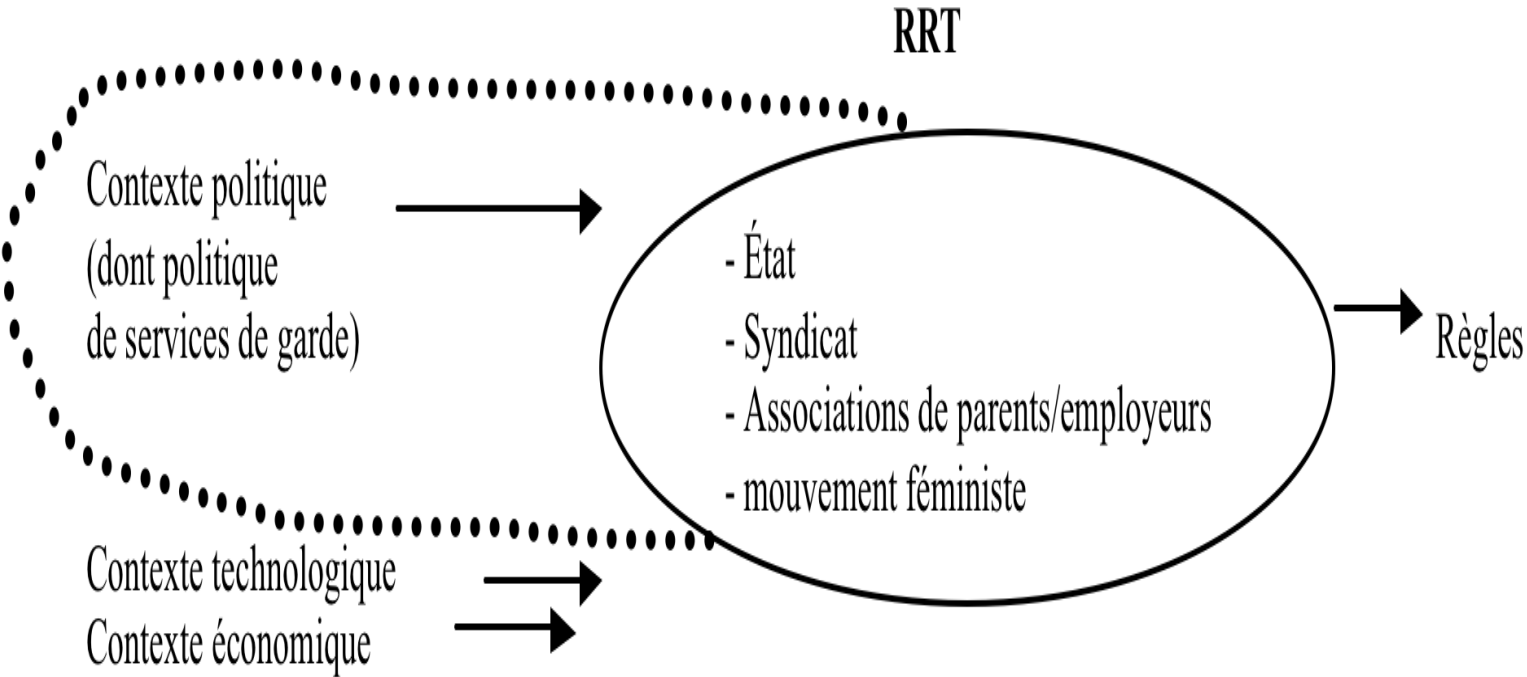
Les contextes sont moins déterministes puisque les acteurs ont une capacité de choisir diverses alternatives dans un même contexte.

3 niveaux du SRI : national, entreprise (ou secteur) et atelier, selon une approche substantialiste.

Approche régulationniste : 3 niveaux aussi

- Rapports sociaux (national-État), institutionnel (organisation, secteur) et organisationnel (atelier)

Schéma 3. La RRT des services de garde au Québec, 1970-2004



Partie II. Transformations empiriques justifiant de poser la question des frontières des relations industrielles

a) Frontières du travail

b) Économie informelle

c) Frontières de la firme

d) Frontières des systèmes sociaux

Tableau 1 - Les formes du travail

	Formel Public ou privé	Informel	
		Public	Privé
Rétribué	Emploi formel dans les secteurs public, privé, et à but non lucratif ex. emploi dans une garderie	Activité économique informelle ex. garde d'enfants, non conventionnée	Travail domestique rémunéré ex. garde d'enfants dans la famille
Bénévole	Activité formelle dans les secteurs public, privé et à but non lucratif ex. travail bénévole dans un hôpital	Activité économique informelle non rémunéré ex. soutien à un tiers, un voisin malade	Travail domestique ex. soins pour un membre de la famille malade

Adapté de Taylor 2004, p. 39.

Économie informelle

Frontières de la firme

Frontières des systèmes sociaux et de leurs théories

Partie III. Logique d'ensemble des théories de la structuration et de la modernité avancée

Dualité du structurel : les systèmes sociaux sont à la fois des conditions et des résultats de l'action d'acteurs sociaux situés.

Étude de la *structuration* socio-historique des pratiques sociales et des institutions

Chaque pratique sociale relativement institutionnalisée comporte des aspects des institutions politique, économique, légale et culturelle, ce qui questionne le modèle d'analyse à trois niveaux du CRISES : Rapports sociaux (national-État), institutionnel (organisation, secteur) et organisationnel (atelier).

Modernité avancée et champ politique de la vie

Styles de vie et identités comme enjeux des luttes sociales s'ajoutant aux enjeux modernes de l'émancipation

Nouveaux mouvements sociaux, coalitions, transformation des frontières 'horizontales' et échelles des rapports sociaux

Région et régionalisation et autres concepts structurationnistes

- **Région** : ce concept, couplé au concept d'acteur en RI (Bellemare 2000) témoigne de la reconnaissance de nouveaux acteurs, enjeux selon diverses régions évolutives infranationales, nationales ou supranationales, contraintes et habilités par les règles et ressources des acteurs ou
- « n » Régions pertinentes de Rapports de Travail (RRT)
- **Régionalisation** : Différenciation spatiotemporelle de régions à l'intérieur de lieux, ou entre eux. L'intensité du caractère systémique des systèmes sociaux varie grandement.
- **Lieu** : Une région physique et d'artefacts humains qui fait partie d'un cadre d'interaction : chambre d'une maison, un coin de rue, l'atelier d'une usine, une ville, un territoire, etc.



Région et régionalisation (suite)

- **Arête spatio-temporelle** : liens de nature conflictuelle ou symbiotique entre les sociétés de type différents (Ex: rapports linguistique à Toulouse et en Outaouais).
- **Système intersociétal** : système social qui traverse toutes les lignes de démarcation divisant des sociétés ou des totalités sociétales, y compris des agglomérations de sociétés, par exemple, le capitalisme et les sociétés du Nord et du Sud.
- Toutes les sociétés sont des systèmes sociaux et sont constituées de l'intersection de plusieurs systèmes sociaux.
- La régionalisation permet de dépasser l'opposition micro-macro. Une micro situation, une rencontre entre deux personnes, n'est pas explicable en elle-même, mais s'ancre plutôt dans des régions, entre l'intégration sociale et systémique.



Région et régionalisation (suite)

- **Épisodes** : Établissement de modes de changement institutionnel de forme semblable (ex: taylorisme, fordisme)
- **Temps mondial** : Examen des conjonctures à la lumière de l' «histoire» contrôlée de façon réflexive (ex : la création d'un État en Afrique subsaharienne en 1960 ne représente pas la même situation qu'en Europe en 1500 ou en Europe de l'Est en 1995).

Partie IV. Région et régionalisation en RI (suite)

- **Région et régionalisation** contribuent à dé-réifier le caractère, en apparence homogène, des sociétés et systèmes. Ils évoluent spatiotemporellement tout en étant constitués d'ensembles de relations sociales ayant des étendues spatiotemporelles diverses, certaines infra cet ensemble et d'autres « dépassant » de ce système. Ex. Le Nord et le Sud dépassent les frontières de l'État nation et ne sont pas avant tout une dimension géographique. L'Australie n'est pas un pays du Sud.
- **Région, interscalarité et intersectorialité**
- Le concept de région les intègre
- **Région : Ensemble de rapports sociaux ayant une extension spatiotemporelle + ou - grande**
- *Interscalarité* (Swyngedouw (1997), Masson (2006)) : Déplacements des enjeux et luttes d'une échelle d'action à une autre en vue d'y faire des gains ou d'y mobiliser des ressources. Étude de la constitution des échelles d'action
- *Intersectionnalité* (Acker 2006, Masson 2006) : production et reproduction mutuelle des rapports de classe, genrés et racialisés.

Limites de l'approche interscalaire

- **La dimension temps**
- Les analyses scalaires, à lire Swyngedouw et Masson ont une démarche d'analyse selon la temporalité linéaire. Ex : Masson
- Les luttes peuvent-elles porter sur plus d'une échelle à la fois ?

Méthodologie ... (suite)

Première opérationnalisation en RI

- *Régionalisation des RI* : terme qui décrit et explique la transformation d'ensembles de rapports de travail (1)
- *Régions de rapports de travail (RRT)* : ensembles de rapports de travail relativement stables sur un certain espace-temps. Ces ensembles sont le médium et le résultat de l'action.
- Peut donner lieu à des caractérisations empiriques diverses, comme celles qu'on trouve dans l'approche régulationniste, ou celle de la variété des capitalismes.
- la même action ou le même comportement, réalisé dans des régions différentes aura des conséquences différentes (*context sensitive*)

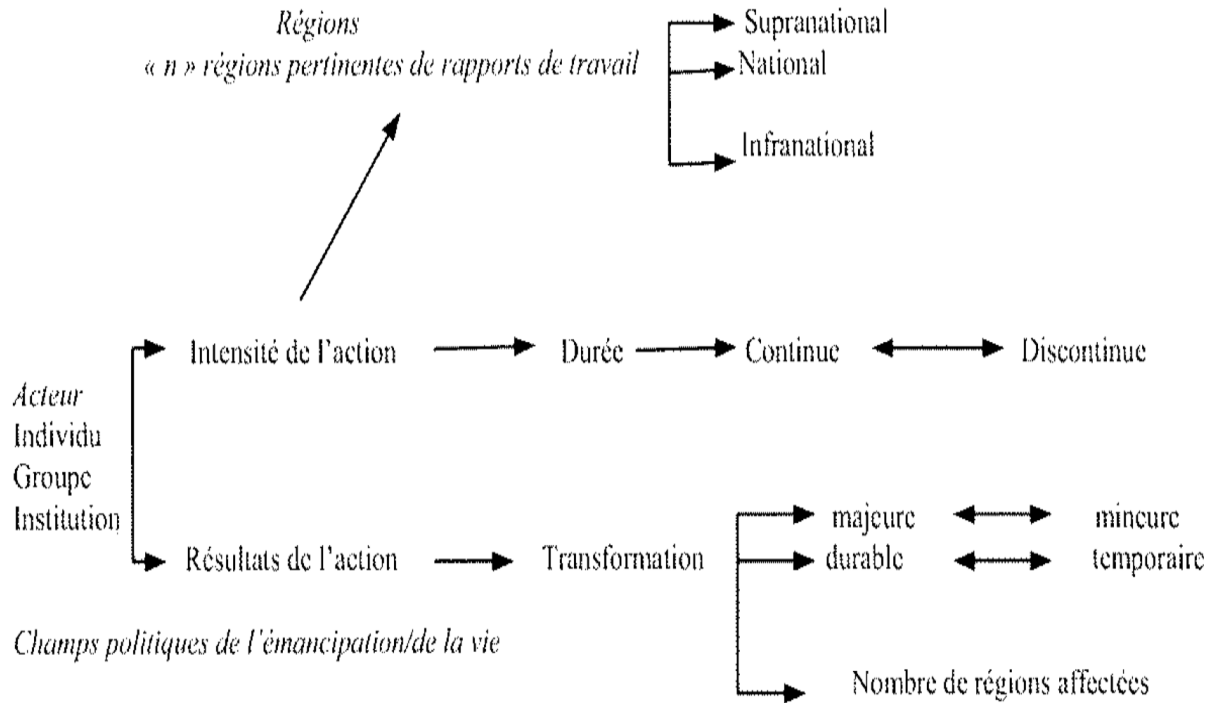
Méthodologie ... (suite)

- **Les types de régionalisation de rapports de travail**
- **Régionalisation scalaire** : Par rapport au modèle acteur/RRT, il s'agit d'étudier la constitution d'une ou l'autre des régions. Ex : l'atelier, l'organisation, le secteur, etc., ou l'ensemble constitué de plusieurs sous-régions/sur-régions/co-régions, par exemple, les rapports de travail en Afrique francophone et en Afrique anglophone, dans lesquels on retrouve une prégnance des rapports coloniaux à l'intérieur des codes du travail, entre autres.
- **Régionalisation interscalaire linéaire**, soit les actions visant à transporter l'action d'une région à une autre (vertical ou horizontal) selon une logique temporelle surtout linéaire. Par exemple, au plan vertical, du local au national (CPE), et au plan horizontal, intersectionnel, par le rapprochement des régions du travail et de la maison, ou du privé et du public, à travers les pratiques liées à la conciliation travail/famille ou au télétravail et au partage des émotions en milieu de travail*.
- la **régionalisation interscalaire intertemporelle** pour analyser les cas où il y a construction et imbrication simultanées et inter reliées de régions ayant des espaces-temps ou des temporalités sociales différentes mais intégrées. (Cas Legault-Bellemare)

Modèle d'analyse des acteurs et des RRT

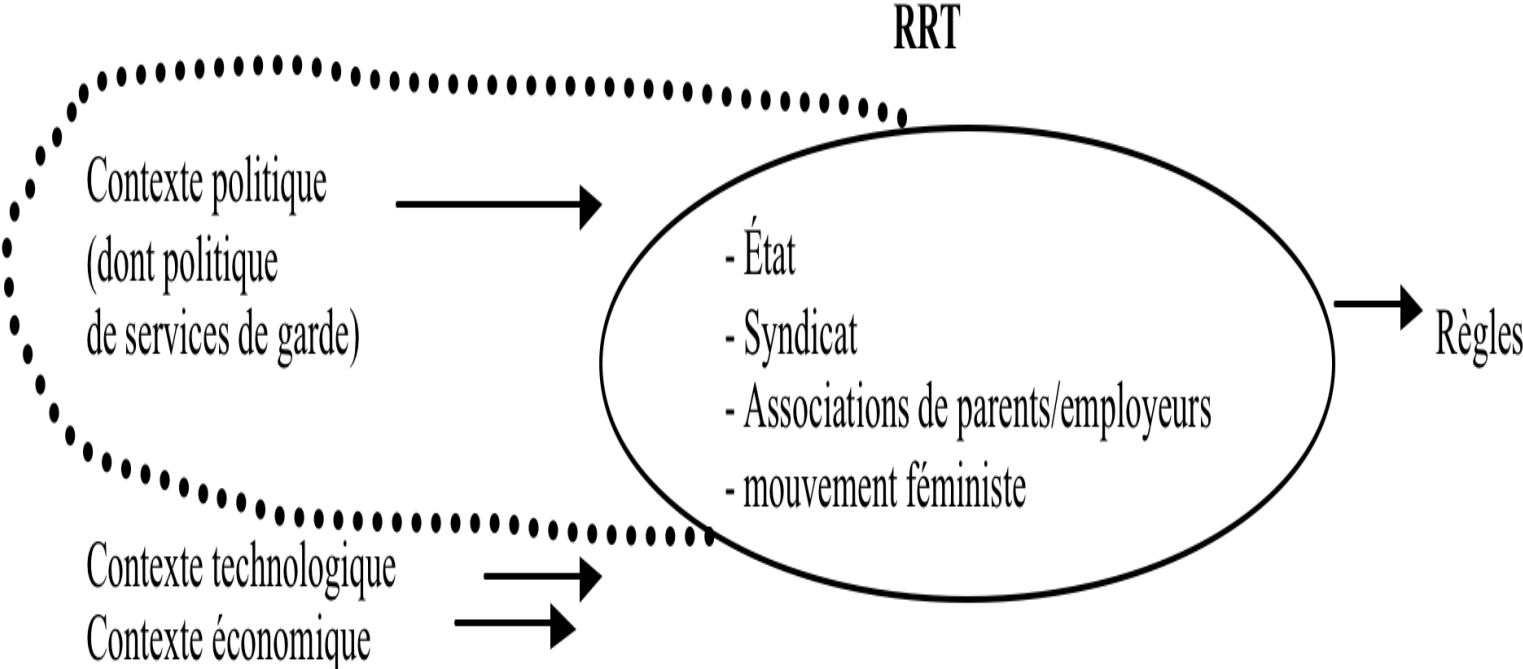
- Le caractère flexible et émergent des concepts d'acteur, de travail et de région réunis ici permettent de reconnaître les configurations de rapports de travail émergentes, stables ou évolutives.

Figure 1. Modèle flexible acteur/région des RTT



Partie VI. Études du cas de la constitution de la RRT des services de garde au Québec

Schéma 3. La RRT des services de garde au Québec, 1970-2004



Conclusion

- L'approche de développement de la théorie des relations industrielles proposée ici est apte à reconnaître les pratiques modernes et modernes avancées des relations industrielles en plus des pratiques traditionnelles identifiées par Saidi Khan et Ackers (2004). Elle part d'une conception large du travail, laquelle dépasse le strict salariat.
- D'une définition générale des notions d'acteurs et de régions, ancrée dans une théorie sociologique d'un haut niveau d'abstraction, notre approche constitue une base pour développer à moyen terme une théorie des relations industrielles à haut niveau de généralisation, apte à éviter, tout au moins pour les sociétés moderne et moderne avancée, le piège de l'ethnocentrisme. Ce piège passant par la définition a priori, non située spatio-temporellement, des acteurs, des frontières et des objets d'étude des relations industrielles, soit des régions de RI.
- Empiriquement, dans l'épisode social actuel, l'analyse des pratiques conduit davantage vers un élargissement du champ d'étude des relations industrielles alors que les analyses de la situation américaine entre 1945 et 1975 et encore plus dans le cas des anciens pays communistes (un seul acteur des RI, l'État) conduisent à un rétrécissement de ce champ d'étude.